



Le budget 2017 aidera les entreprises à recruter, investir et innover

Montréal, le 28 mars 2017 – « Pour créer de la richesse, les entreprises doivent investir, innover et recruter davantage. La FCCQ retrouve dans le budget 2017-2018 des mesures concrètes et bien conçues pour soutenir les entreprises dans ces actions », ont déclaré Stéphane Forget, président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et Palmira Panichella, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN).

Recruter – Face au défi démographique que connaît le Québec, les entreprises éprouvent régulièrement de la difficulté à trouver des travailleurs qualifiés, ce qui freine leur expansion. La FCCQ et la CCIMN avaient proposé une série de recommandations pour accroître l'offre de main-d'œuvre. Le budget 2017-2018 contient plusieurs mesures qui favoriseront le choix, par les jeunes et les travailleurs, des métiers en demande, ainsi que le développement par les travailleurs en emploi de leurs compétences sur la vie entière. La FCCQ et la CCIMN sont particulièrement heureuses des budgets accordés pour promouvoir les métiers en demande, favoriser l'intégration des travailleurs immigrants, pour favoriser l'accès aux études à temps partiel en formation professionnelle et technique et pour accroître l'accessibilité à la formation continue et à la formation d'appoint dans le secteur professionnel des cégeps et commissions scolaires.

Investir - Les entreprises doivent constamment investir pour améliorer leur productivité. La FCCQ et la CCIMN avaient demandé une mesure temporaire d'amortissement en un an de l'ensemble des dépenses en capital. Le budget répond en partie à cette demande, de deux manières. D'une part, en ajoutant à l'amortissement existant des dépenses en capital en matériel de fabrication des entreprises manufacturières une déduction additionnelle de 35%. D'autre part, il ajoute le matériel informatique aux catégories de biens admissibles.

Innover - L'innovation dans les produits et les procédés de production représente la clé de la compétitivité future des entreprises. La FCCQ et la CCIMN avaient demandé au gouvernement de mieux soutenir la chaîne complète de l'innovation, de la recherche fondamentale à la commercialisation. Le budget 2017 répond à cette demande, notamment par une mesure pour soutenir les organismes voués au transfert et à la commercialisation des innovations.

Entrepreneuriat

Le dynamisme entrepreneurial est l'un des déterminants de la prospérité future. La FCCQ et la CCIMN avaient proposé des mesures pour favoriser une culture économique qui valorise la prise de risques et la liberté d'entreprendre, dans un écosystème entrepreneurial qui tient compte de l'évolution des technologies et des marchés. La FCCQ et la CCIMN se réjouissent de voir inscrites au budget des mesures qui stimuleront le potentiel entrepreneurial des Québécois et qui constitueront le futur plan d'action en entrepreneuriat.

Fardeau fiscal des entreprises

Les entreprises qui ont la capacité de choisir la juridiction dans laquelle elles investissent comparent la charge fiscale globale dans chacune d'entre elles. La FCCQ et la CCIMN ont toujours demandé au gouvernement de ramener le fardeau fiscal des entreprises à un niveau compétitif par rapport aux juridictions voisines, notamment l'Ontario. Le budget 2017 poursuit dans cette orientation en maintenant les réductions du taux de cotisation au FSS et du taux d'imposition des PME manufacturières, annoncées précédemment, qui donneront leur pleine mesure cette année et l'an prochain.

Finances publiques

L'investissement privé est favorisé quand les investisseurs perçoivent le risque d'une hausse du fardeau fiscal. Le degré d'endettement d'un gouvernement est un indicateur parlant à cet égard. C'est pourquoi, pour favoriser l'investissement privé, la FCCQ et la CCIMN appuient résolument le gouvernement dans son orientation de réduire sa dette. Le budget 2017 démontre une constance à cet égard en prévoyant un versement 2,5 milliards au Fonds des générations. Toutefois, le gouvernement n'a toujours pas donné suite à la recommandation du Vérificateur général à l'effet de fixer des cibles intermédiaires en matière de diminution du ratio d'endettement. Rappelons qu'un objectif avec une échéance dans neuf ans (2026) n'est pas contraignant quand un mandat électoral ne dure que quatre ans.

Développement régional

Soucieuse de la réalité économique des régions, la FCCQ préconise constamment des mesures de développement régional. Dans le budget 2017, la FCCQ retient notamment les budgets accordés pour :

- l'extension du réseau gazier dans les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan et de Portneuf;
- aider les entreprises et organismes du secteur forestier à innover;
- le rehaussement de l'accès Internet à 14 municipalités en Basse Côte-Nord;
- aider les municipalités à prévenir les risques associés à l'érosion côtière. À l'occasion des événements météorologiques qui ont durement frappé l'Est-du-Québec à l'hiver 2017, la FCCQ avait demandé des gestes concrets.

Transport collectif

Réseau électrique métropolitain - La FCCQ et la CCIMN se réjouissent de l'investissement annoncé de 1,3 G\$ pour la réalisation du Réseau électrique métropolitain (REM). Ce projet aura un impact positif majeur sur l'économie de Montréal et du Québec entier. Il s'inscrit dans une vision globale et intégrée qui améliorera la fluidité entre les différentes offres de transport collectif de l'agglomération montréalaise.

Mobilité durable - Les investissements annoncés pour le REM, le développement de la ligne bleue du métro de Montréal ainsi que pour le service rapide par bus à Québec sont encourageants, de même que le financement additionnel pour accroître l'offre de service de transport en commun dans les régions.

Sciences de la vie

Le secteur des sciences de la vie évolue dans un contexte de vive compétition à l'échelle internationale. Le Québec doit se démarquer des autres juridictions pour maintenir et idéalement améliorer l'attrait d'investissements étrangers. Des mesures concrètes doivent supporter l'industrie pharmaceutique novatrice afin de faire du Québec un centre majeur de l'innovation et y donner un caractère distinctif parmi cette concurrence mondiale. Les investissements annoncés dans le budget 2017 pour favoriser le développement de ce secteur sont de bonne augure.

Transfert d'entreprises

La FCCQ et la CCIMN militent depuis longtemps en faveur d'un ajustement des règles fiscales qui permettraient aux entreprises d'avoir en mains les outils nécessaires pour réagir adéquatement aux offres d'achat non sollicitées et des mesures pour faciliter le transfert générationnel de nos entreprises. Elle se réjouit de voir ces mesures inscrites au budget. Aussi, elle réclamait depuis longtemps un ajustement des règles fiscales afin de donner la flexibilité nécessaire aux bâtisseurs et entrepreneurs désirant céder le contrôle de leur entreprise à des membres de leur famille ce qui figure au budget.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord

La Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord est un regroupement volontaire de gens d'affaires ayant pour mission le développement économique de leur communauté. Elle soutient l'émergence de nouvelles entreprises et la création d'emplois, créant un climat propice à la création de richesse et de progression du niveau de vie sur son territoire. En favorisant la pluralité/diversité des acteurs, des secteurs d'activité et des groupes d'intérêt, la Chambre joue un rôle de porte-parole de la communauté professionnelle et de partenaire actif de ses membres.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 200 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements

De la CCIMN :

Alexandra Lamarche
Coordonnatrice aux communications, événements et développement des affaires
Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
514-329-4453 #225
alexandra.lamarche@ccimn.qc.ca

De la FCCQ :

Michel Philibert
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
514-844-9571, poste 3242
Cell. : 514-629-4468